

La physiothérapie générale et la physiothérapie avec spécialisation en psychosomatique

Les physiothérapeutes exerçant en «physiothérapie générale» possèdent de vastes connaissances générales et accompagnent les patient.e.s dans toutes les situations de vie. Le traitement s'oriente en fonction de l'état de santé des patient.e.s. Il est défini selon leurs besoins et après concertation avec le médecin traitant et les patient.e.s.

La physiothérapie en psychiatrie et en médecine psychosomatique est un champ d'application spécifique qui implique des compétences supplémentaires pour l'approche des personnes concernées. En cas de trouble psychosomatique, tant les fonctions psychiques que physiques sont touchées. Les physiothérapeutes exerçant dans le domaine de la psychosomatique et de la psychiatrie accordent de la valeur à la relation thérapeutique en développant des ressources saines et en travaillant sur la perception du corps. Les physiothérapeutes appliquent le modèle bio-psycho-social et établissent des offres spécifiques adaptées à la complexité de la pathologie psychique.

Le respect de fondements éthiques, une documentation détaillée et une collaboration interprofessionnelle étroite avec le personnel médical concerné font partie intégrante du traitement.

Informations complémentaires:

Groupe de travail suisse de physiothérapie en psychosomatique et en psychiatrie –

www.sagppp.ch

